



OPES2218 La question écologique

[30h]

Enseignant(s): Philippe Defeyt
Langue d'enseignement : français
Niveau : cours de 2ème cycle

Objectifs (en terme de compétences)

Le cours vise à familiariser les étudiants avec les ressorts de la pensée écologique dans sa complexité et ses différents courants. Il précisera les différents aspects théoriques, éthiques et politiques de la question écologique, les tensions qu'elle exprime et les acteurs socio-économiques, politiques et culturels qui produisent des discours et développent des pratiques autour de cette question.

L'étudiant trouvera dans ce cours des repères qui lui permettront d'articuler des éléments d'analyse issus des courants de la pensée écologique avec des questions économiques et sociales actuelles.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

- Racines et émergence du débat écologique dans l'espace public.
- Economie et écologie : la place de la dimension écologique dans les théories économiques (indicateurs, contenus et pratiques).
- Ecologie et social : originalité et conformité du discours écologique avec les différents courants de pensée concernant les politiques sociales et de revenus.
- Ecologie, culture et action politique : apport de la démarche écologique dans les modes d'action politique (décentralisation, participation directe, référendum).

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

La formation se fait le samedi et certains soirs en semaine; elle est décentralisée et oblige donc à des déplacements. Le rôle du professeur comporte l'accompagnement sur place de projets-mémoires. Le professeur participe à un séminaire pédagogique. Il fonctionne en collaboration avec un conseiller à la formation. Il doit rédiger le matériel pédagogique correspondant à ses enseignements. Une collaboration étroite sera instituée entre les titulaires des enseignements à option de chaque section. Le candidat à une charge d'enseignement doit aussi communiquer avec son curriculum vitae les expériences non traditionnelles de formation qu'il a vécues et faire valoir des documents, syllabus ou matériaux didactiques qu'il aurait rédigés. L'attention des candidat(e)s aux charges d'enseignement est attirée sur l'existence de lois concernant les cumuls. Le mode d'apprentissage exige du professeur qu'il négocie un contrat de formation avec ses étudiants et qu'il motive de manière détaillée soit par écrit soit par oral ses évaluations aux personnes concernées. Une des conditions d'engagement est d'avoir remis un résumé du cours en annexe de l'acte de candidature.